

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2015-12-17 Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 17^e jour du mois de décembre deux mille quinze à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Karine St-Arnaud
Chantale Hamelin
Joëlle Genois (absente)
Esther Savard (absente)
Monsieur le conseiller : Bruno Cormier

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

Un avis de convocation fut transmis à tous les membres du conseil de la Ville de Portneuf conformément à la loi (réf. art. 323 LCV)

Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2016.

Présentation et adoption du programme des dépenses en immobilisation 2016-2017-2018

Période de questions exclusivement sur le budget et le programme de dépense en immobilisation

Levée de l'assemblée

Rés.2015-12-264 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2016

Le maire présente les prévisions budgétaires 2016 telles que préparées par les membres du conseil municipal.

Considérant que les prévisions budgétaires pour 2016 ont été étudiées et préparées en tenant compte des estimations des revenus et dépenses pour 2015 de la Ville de Portneuf;

Considérant que les recettes et les dépenses totales s'élèvent à 8 932 890 \$, et se répartissent comme suit :

Revenus	
Taxes foncières	2 882 181 \$
Taxes de services municipaux	999 587 \$
En lieu de taxes	29 500 \$
Autres recettes	583 842 \$
Transferts conditionnels	187 671 \$
Transferts inconditionnels	0 \$
Source de financement	4 418 295 \$
Affectations	(168 186) \$
Total :	8 932 890 \$

Dépenses	
Administration générale	739 257 \$
Sécurité publique	574 036 \$
Transport	776 782 \$
Hygiène du milieu	658 977 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	304 965 \$
Loisirs et culture	644 784 \$
Frais de financement	815 794 \$
Activités d'investissement	4 418 295 \$
Total :	8 932 890 \$

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016 telles que résumées ci-dessus et laissant voir des revenus et des dépenses équilibrés au montant de 8 932 890 \$, le tout tel que plus amplement démontré dans la formule spéciale du Ministère des Affaires municipales, intitulée « Prévisions budgétaires 2016 », laquelle formule fait partie intégrante de la présente résolution et que la directrice générale soit autorisée à signer le document à cet effet.

Rés.2015-12-265 Présentation et adoption du programme des dépenses d'investissement pour 2016-2017-2018

Le maire présente un résumé du programme des dépenses d'investissement pour les années 2016-2017-2018.

Considérant qu'en conformité avec l'article 473 de la Loi sur les Cités et Villes, le conseil doit adopter un programme triennal des dépenses d'investissement avant le 31 décembre de chaque année;

Considérant que ce programme laisse voir des dépenses de 4 668 295 \$ en 2016, 556 000 \$ en 2017 et de 546 000 \$ en 2018, soit une prévision des dépenses d'investissement pour les trois prochaines années de 5 770 295 \$.

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE ledit programme soit adopté tel que présenté et fasse partie intégrante de la présente résolution.

Période de questions exclusivement sur le budget et le programme des dépenses en immobilisation

Début : 19h50 Fin : 20h02

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 20 : 04 hres.

Maire

Greffière